

[Handwritten mark]

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS

COMMUNE DE CHERIEVÈS

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

relatif : A LA DEMANDE D'EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN
PAR LA SOCIETE BORALEX CAUMONT-CHERIEVÈS

OBJET DE L'ENQUÊTE :

Demande d'Autorisation unique présentée par la Société BORALEX
CAUDOUX CHERIENNES EN VUE DE PROCEDER à l'exploitation d'un
PARC EOLIEN comprenant 6 aérogénérateurs et deux postes de
transmission communes de CAUDOUX - CHERIENNES

ARRÊTÉ D'OUVERTURE D'ENQUÊTE :

Arrêté n° 2018-119 en date du : 15 Mai 2018 de Monsieur le Maire de : (1)
 de M. le Préfet - du Pas-de-Calais (1)

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR désigné par le Président du Tribunal Administratif :

Mr: DARCOISVE Jean-Paul

Profession : Retraité

Durée de l'enquête : Trente et un Jours

Date d'ouverture : du : Lundi 11 Juin 2018 au : Mercredi 11 Juillet 2018

Les : Lundi de 14 heures 00 à 16 heures 00
 " Vendredi " 17 " 00 " 19 " 00
 " " " " " " " "

REGISTRE D'ENQUÊTE :

Comportant vingt feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à : M. DARCOISVE, CE, Maire de CHERIENNES 62140 2 rue des Capucins - Commune électronique : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr> - publications - consultations du tabac - Enquête Publique - Eoliennes - Réagir à cet article.
À voir pages 16 bis - 18/2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8

RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : Tous les Jours Concernés -
 aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux.
Site internet de la Préfecture du Pas-de-Calais (<http://www.pas-de-calais.gouv.fr> - publications / consultations du tabac / Enquête Publique / Eoliennes).

RÉCEPTION DU PUBLIC PAR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Le commissaire enquêteur recevra le public :

Le Lundi 11 Juin 2018 de 09 heures 00 à 12 heures 00
 " Mercredi 20 Juin 2018 " 14 " 00 " 17 " 00
 " samedi 30 Juin 2018 " 09 " 00 " 12 " 00
 " Vendredi 6 Juillet 2018 " 16 " 00 " 19 " 00
 " Mercredi 11 Juillet 2018 " 14 " 00 " 17 " 00

Cocher la case correspondante.



PREMIÈRE JOURNÉE

Le lundi 11 juin 2018 de 09 heures 00 à 12 heures 00

OBSERVATIONS DE M. Arnould d'Hautefeuille
Hautville-Caumont 62140 Hesdin 16 Route Nationale
arnould@hautefeuille.org

J'ai remis à M. Dancosne un document
 word de 13 pages reprenant mes commentaires
 et mes questions.

En complément de ce document, j'ai deux
 questions supplémentaires :

1) Peut-on connaître les noms, adresses des
 propriétaires et locataires des parcelles concernées
 par l'implantation prévue des éoliennes ainsi
 que la date d'acquisition (ou d'entrée dans leur
 patrimoine) des dites parcelles par leur propriétaire
 actuel ?

2) Peut-on rendre publiques les conditions financières
 précises des accords passés :

a) avec les propriétaires ou occupants des parcelles
 concernées ?

b) avec les communes avoisinantes ou
 impactées par le projet ?

Arnould
 le 11/6/18 10h00

8

② Jean Christian 7 Rue L'assaut
Cheriennes 62140

peut on connaître les noms adresses
des propriétaires et locataires des
parcelles concernées

pour voir le conseil municipal
à voter contre le projet de
quency et au jour de
mesure le maire et pour

11/6/2018

③ Mme SWANSON Gillian M. SWANSON Adrian
2, Rue de Hazoye Cheriennes 62140

Nous sommes Britanniques et nous avons achetés
la maison l'année dernière parce qu'elle était
tranquille, calme et belle à cheriennes.

Nous sommes CONTRE le projet éoliens pour
les raisons suivantes : la vue, le bruit,
très proche de notre habitation, les nuisances
sonores toutes les nuisances possibles
(réception télévision, ondes magnétiques
et autres). Pour les animaux (faune) et
les fleurs (flore) il ne sera pas bon.

Aussi la dépréciation de notre habitation.

Si le parc éoliens était en fonctionnement
nous n'aurions pas acheté à cheriennes.

Je tiens à préciser que nous sommes impactés par
la vue de trois éoliennes

11/6/2018

G. M. Swanson

4

ANITA TUTTELL

sujet Britannique

19 RUE PRINCIPALE

62390 FONTAINE L'ETALON

Conseillère municipale
à Fontaine L'Etalon

J'vous remets un document de 6 pages
expliquant mon refus à l'implantation
éolienne à Chevennes-Caumont.

Anita TutteLL

5

ANITA + JERVIS TUTTELL

19 RUE PRINCIPALE

62390 FONTAINE L'ETALON

Nous vous remettons un courrier de M. Van
Benthen, Ancêtre demeure à 1 Rue de
Chevennes à Fontaine L'Etalon ainsi
qu'un plan concernant le projet

Anita TutteLL

6

JERVIS TUTTELL

19 RUE PRINCIPALE

Fontaine L'Etalon

62390 FRANCE

J'vous remets un document de 1 page
concernant le projet.

Remarque effectuée le 12/11/15

Self personnes ne sont pas en: Sur observations - 2 courriers remis
deux documents remis:

~~1~~

Correspondance du Louvre 20 Juin 2018.

① Antoine et Janna van Bentham
1 rue de Chériennes
Fontaine L'Étalon.

Je suis contre ce projet
et je vous remettrai un second
courrier explicative

② M^{re} REVILLIOW Eric Maire de GITHMONT

Je me suis présentée à l'enquête ^{publique} Chériennes
à titre privé pour exprimer mon avis
favorable au projet éolien de Chériennes
et Githmont étant favorable que développe-
ment des énergies renouvelables, des activités
économiques du secteur, de l'entretien des
chemins, de l'activité physique de nos
commune (une commune qui ne vit pas se-
meur)

Je pense que le projet impact très peu
sous les aspects environnementaux du
secteur (eau, air) ... tous les aspects
environnementaux ont été murement réfléchis
par la société Boralex suivant l'avis
de la DREAL qui ont été à
l'écoute de la population locale

③ LYON ~~AD~~ ET ALAN COULON
3 CHEMIN DU MOULIN
62390 FONTAINE L'ÉTALON

NOUS SOMMES BRITANNIQUE

NOUS SOMMES DÉFAVORABLE AU PROJET
D'ÉLIER DE CAUMONT - CHÉRIENNES
ET NOUS VOUS RAMELTONS UN COURRIER
EXPLICATIVE

lynn lobson ~~Star~~ Coulsa

(10) Pierre Dujardin 1 Rue des Capucins
Commissaire municipale 62140 Chériennes

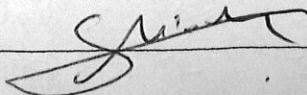
Sous réserve de réponses à mes interrogations
concernant le projet d'écluse, je formulerai
un courrier afin d'obtenir certaines précisions
(financières, localisation...). Actuellement, mon avis
est défavorable au projet.

(11) Dans l'EI p 21/236 et 4-1-2 EI Environnement, il est
marqué "une concertation avec l'ensemble des acteurs du
territoire". Rien ne transparaît dans les dossiers Baralex
"Les 7 Vallées Comm" n'a pas été intégré dans les
études du projet. Je suggère au CE d'envoyer
une rencontre avec le président des 7 Vallées comm.

Pourquoi un seul registre d'enquête à Chériennes et
non à Caumont, concerné par le projet?

J'adresserai au CE un courrier explicatif sur
mes interrogations du projet Baralex, par le site
de la Préfecture prévu pour cette effet.

M^{me} Grioche Yves S^{me} Anstrebethe SPPEF



~~1~~

Permanence effectuée terminée à 18^h00
Seul. personnes se sont présentés:
cinq observations déposées / courriel remis

~~Permanence~~
Permanence du samedi 30 Juin 2018

(12) M^r André Wambaque, 1^{er} adjoint au maire de Caumont
1. Rue de Genes 62140 Caumont.

declare remettre un courriel de deux pages à Monsieur
le commissaire enquêteur concernant le projet éolien
sur les communes de Chérisnes et Caumont.

~~AM~~

(13) M^r Poucin Hervé 4 rue de Chérisnes 62330
Fontaine l'Étalon

J'ai pris connaissance du dossier et je remettrai
un courrier motivant mes réticences aux projets
éoliens à M^r le commissaire enquêteur lors de sa
prochaine permanence

~~JP~~

(14) Monsieur Baudoin du PASSAGE
4, place de l'Église 62140 le Quesnoy
en Artois -

Trais opposé au projet éolien compte tenu
de ma propriété bicentenaire avec vue
impensable jusqu'à Regnaville -

Je vous adresserai un document
justificatif.

8
15
PRUVOST Paul Cheriennes 6 rue des Capucien,
j'ai pris connaissance du ~~q~~ P d'avis
je suis pour le parc éolien
Paul

16
Au nom du Collectif CAURONT NATURE ENVIRONNEMENT comptant
une vingtaine de personnes. j'ai remis ce jour à Monsieur le
Syndic Maire, un dossier de commentaires, afin de
contester le bien fonde de ce nouveau projet éolien sur les
territoires de nos Communes de CAURONT et CHEPIENNES.

Les similitudes de ce projet avec le précédent dit de "Eoliennes du
Liz" qui a été refusé par Madame la Préfète de Pas de Calais le
14 Janvier 2016 ne fait aucun doute et une fois encore, nos territoires
sont l'enjeu d'intérêts politiques et financiers qui ne font aucun
cas de nos droits environnementaux les plus élémentaires.

Le Président de notre Région de Hauts de France s'est de nouveau prononcé
tout récemment pour un arrêt de construction de parcs éoliens sur
nos territoires et nous demandons aux pouvoirs publics de décrier
un moratoire en ce sens, afin de dresser un bilan énergétique et
environnemental cohérent et justifiable sur cette énergie très polluante.

30 Juin 2018

Reji GALAND BRENT

Porte Parole du Collectif

CAURONT NATURE ENVIRONNEMENT

17
Je suis venu remettre mes observations d'opposition à ce projet
ici à Cheriennes.

Courrier daté du 30 Juin 2018.

Isabelle Galand Brent

(18) M^{lle} SIKORA Annette

n° 8 rue du HAZOYE 5214 Chévennes

J'ai pris connaissance du projet et vous
remets en courroux expliquant ma décision
je suis contre

O. Sikora

(19) M^r Puzet Denis - Bismes -

Rue Va du Dornier servent fa pchur permanence
opula ma carobutu ~~guez~~

(20) J'ai rendu visite pour quelques
questions administratives - pour affiner mon
questionnement final -

Yves Grioche ~~Griez~~

Reunion effectuée débutée à 08^h45 en raison nombre
insuffisant terminée à 12^h30

de personnes se sont présentées - 3 observations lues au
registre - 1 document remis - trois conseils remis

Madame Rousseau a pris connaissance du dossier et défendra ce
la prochaine réunion.

~~Yves Griez~~

(21) M^r Puzet Frédéric

1 rue de Regnaillle Chévennes

J'ai pris connaissance du projet Polier -

je ne suis pas contre

je suis favorable à l'énergie renouvelable

22 Au nom de Collectif CAUCONT. NATURE. ENVIRONNEMENT et en ma qualité de porte-parole, j'ai déposé en mairie de Cheriennes, à l'attention de Monsieur le Maire, une lettre de Madame Lyne BOURNE, habitant de Liameau de Caumont.

Madame Lyne BOURNE, membre de notre collectif a déclaré opposée au projet d'éolienne sur le territoire de Caumont y compris Liameau, ainsi que Cheriennes.
le 2 juillet 2017.

Pepi GALAND - BRET

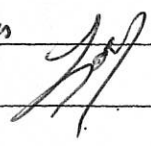
Date parole du Collectif Peunent-Nature, Environnement



23 Après avoir consulté les derniers, j'ai apprécié le professionnalisme et le sérieux de la société Boralex. On ne peut qu'être favorable au projet éolien Caumont Cheriennes sachant que les centrales nucléaires présentent depuis toujours un réel danger pour la région. En contrepartie, l'éolien est un moyen de produire de l'énergie propre et inépuisable, il procure également une manne financière pour les communes ce qui n'est pas négligeable, compte tenu de nos maigres budgets, et peut favoriser les investissements qui sont à ce jour irréalisables par manque de moyens.

Je souhaite que ce projet aboutisse, il sera créateur d'emplois et ne dénaturera en rien le paysage, contrairement à certaines réalisations (pylones haute tension, routes barre d'immeubles etc)

Lagache Elie 01 rue SANS-BINOT Cheriennes



AW

24 Virginie Jansseune 10 Rue d'en haut 80150 ESTREES LE

Je suis favorable au projet éolien de "Cherrières-Caumont" par les raisons suivantes: dans quelques décennies les sources d'énergies actuelles telles que le pétrole, seront épuisées. Et qu'il faut dès aujourd'hui envisager leur remplacement. Il faut garder à l'esprit que le confort actuel nous fait consommer de plus en plus d'électricité. L'éolien est un moyen propre et inépuisable de produire de l'énergie, sachant également qu'il n'empêche en rien l'environnement. Des études concernant la protection de la faune et de la flore le prouvent.

A Cherrières le 4 juillet 2018 [Signature]

Germaneau du Vendredi 6 Juillet 2018

25 Je soussigné André Wombereque déclare avoir remis un courrier de M^{me} Guilbert Monique rue du Plouy à Caumont.

AW

26 Je soussigné Arnould d'Hautefeuille, gérant du GF des Ermitages déclare avoir remis à Monsieur le Commissaire enquêteur une lettre datée du 18/6/18 adressée au président de l'EPTB-Authie et concernant le site Nakva 2000 FR3100489. Je vous transmets la tenue d'une éventuelle riposte. [Signature]

(21) Monsieur et Madame FENAUD André, Promoteur H. Héroux
3 route de Tolleat 62140 CAUMONT

A; le projet éolien est trop proche des villages
et défigure le paysage.

"Les éoliennes une folie qui mutilé la
FRANCE" article du figaro semaine dernière.

Monsieur Xavier BERTRAND président
de Région nous informe également qu'il y a
beaucoup trop d'éoliennes dans la Région
Haut de FRANCE.

Nous sommes complètement d'accord avec
son raisonnement et sommes contre l'implantation
de ces éoliennes.

MH: Je remarque que l'implantation des éoliennes en
France se fait de façon anarchique, il n'y a
aucune cohésion, aucune réflexion. Je suis contre
ce(s) projet(s).

M. Héroux

(22) M^r et M^{me} Bézu Régis, Grémont Lysiane.

16, route de Caumont 62390 Tolleat.

Les éoliennes puisent leur source dans le vent qui est une énergie
renouvelable illimitée. L'implantation d'éolienne sur notre
territoire serait une technique de production d'électricité la plus
écologique. C'est pour cette raison que nous sommes favorable
à l'implantation de ce projet éolien.

Régis Bézu Grémont

(23) M^{me} ROUSSEL Marie-Joséphine, 13 Rue Sans Bient 62140 CHÉRIENNES
Après avoir pris connaissance du dossier, en particulier de
l'étude d'impact, et y ayant relevé des anomalies au
niveau de l'étude acoustique, je remets ce jour au

~~1~~

commissaire enquêteur une note argumentée avec photo et relevés aux pages du dossier.

D'autre part, je tiens à faire remarquer qu'aucun propriétaire et seulement 1 exploitant habitent dans la commune et que ils n'en subissent donc pas les nuisances.

~~1~~

33

Pierre Dujardin 1 Rue des Capucins 69460 Chiroubles.
je vous remet ce jour en conseil explicite, concernant mes observations. Courrier du 06 Juillet 2018. remis en main propre à Monsieur Dansoime.

Pierre Dujardin

Permanence effectuée de 16^h à 18^h.

neuf personnes se sont présentées - cinq observations
cinq courriers remis
deux notes observation remises.

~~1~~

31 14

Mme Karine Delaunoy, professeure certifiée

Après avoir pris connaissance du dossier voici mes observations favorables au projet.

L'éolien dans son entité s'inscrit dans une démarche de développement durable et se veut bénéfique pour l'avenir de notre planète et celle de nos enfants.

Les énergies renouvelables laissent présager un avenir meilleur sans l'environnement même si, de manière ^{raisonnable} légitime, certains ont une gêne visuelle ou de nuisances sonores, le projet éolien mérite d'être lancé.

Le sérieux de l'entreprise Boralex qui a su diligencier de véritables études plus sérieuses concernant la faune et la flore locales, leur présence "sur le terrain" que ce soit à Courment ou à Chérieux fait répondre aux questions de citoyens ainsi que pour expliquer les tenants et les aboutissants du projet prouve que ce dernier sera mené à bien et pour le bien de la commune.

Enfin, ce dispositif sera une source de revenus non négligeable pour le budget de la commune de Chérieux qui pourra ainsi procéder à des travaux et réalisations de plus en plus onéreux.

Fait à Chérieux, le 9 juillet 2018

K Daly

(32) Mme Proust Micheline, retraitée
 5 Rte d'Abbeville 62390 Auxi le Chateau
 Après avoir fait connaissance du dossier éolien,
 j'ai quelques interrogations, je vais remettre
 en conseil à Monsieur J-Paul Daussoigne,
 pour me permettre d'y voir plus clair
 dans l'aspect financier pour la commune
 et les propriétaires sans aucun doute.
 Les nuisances il y en a toujours, tout
 le monde sait que c'est depuis de
 nombreuses années que nous avons
 vraiment les choses. Energie renouvelable
 oui ! mais c'est le grand débat
 à ce jour pour en combattre la filialité.
 Enfin difficile de choisir, entre profit
 et le décor de la nature et de nos
 belles plaines, car le parc éolien
 ce n'est pas très joli.



(33) Mme Cordier Christine, retraitée, 31 rue principale
 à Chériennes, Emet un avis favorable au
 projet éolien, car je suis pour les énergies
 renouvelables, j'estime que c'est un bien pour la
 commune.

Cordier

(34) Mme Lagache Marie 1 Rue sans Binot Chériennes
 Les besoins en énergie sont de plus en plus grandissant, les
 réserves actuelles s'amenuisent il est urgent de préparer l'avenir
 pour nos enfants. Pour cela je suis favorable au projet éolien
 Caumont Chériennes sachant que les études démontrent que le
 respect de l'environnement a été strictement abordé depuis
 plusieurs années



Le Mercredi 11 Juillet 2018 à 18 heures 30

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné, M. DASCOSSE Jean-Claude, déclare clos le présent registre

qui a été mis à la disposition du public pendant trente et un jours consécutifs,

du Lundi 11 Juin au Mercredi 11 Juillet 2018

de 14 heures 00 à 16 heures 00 lundi

et de 17 heures 00 à 19 heures 00 Mardi

Les observations ont été consignées au registre par vingt-neuf personnes

(pages n°s 2 à 18/8).

En outre, j'ai reçu 31 lettres et notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - Lettre en date de non daté de Mme Aniba TUTTEL,
19 rue Principale Fontaine L'ETALON
2. - Lettre en date de non daté de M. Van benthen Antoine
1 rue de Chereune Fontaine L'Etalon
3. - Lettre en date du 11 Juin 2018 de M. R. Jervis TUTTILL 19
rue Principale Fontaine L'Etalon
4. Lettre du 20 Juin 2018 de Lynn et Alan COUSOY 3 chemin du moulin
Fontaine L'Etalon
5. Lettre du 20 Juin 2018 de M. WAWBERGUE demeurant CAUDON
6. Lettre du 30 Juin 2018 de Mme Isabelle GALADY BREST. CAUDON
7. Lettre de non daté de Mlle SIKORA, Annette Chereunes
8. Lettre du 30 Juin 2018 de Mme LU BOURDIE 17 hameau Coudichan Caudon
9. Courrier du 6 Juillet 2018 de Madame GUILBERT Floquie CAUDON
10. Courrier du 18 Juin 2018 remis par M. d'HAUTEFEMME adresse EDTD - AUTHEE
11. Courrier note argumentée 06-07-2018 de Mme ROUSSEL Marie Jospe Chereunes
12. Courrier du 06 Juillet 2018 de M. Pierre DURARDIN Chereunes
13. Courrier du 26 Juin 2018 de M. DESCLANCHES Michel VILLIEUBAUME
14. Courrier du 30 Juin 2018 des époux FOLLIV FONTAINE L'ETALON
15. Courrier du 5 Juillet 2018 de Madame MAILLET Marie Jeanne Fontaine L'Etalon
16. Courrier du 11 Juillet 2018 de la famille du PASSAGE LE QUÉVOY. 50. 42005
17. Courrier de 18 Juin 2018 de M. d'HAUTEFEMME adresse à M. UNLOT rue Repère
18. Courrier du 06 Juillet 2018 de M. FEBRE Thierry CAUDON
19. Courrier non daté de M. VAN BENTHUY Antoine Fontaine L'Etalon
20. Courrier du 11. 07 2018 de Madame CAUDON Micheline Avenue de Chereunes
21. Courrier Remarques formulées le 11.7.2018 par Madame ROUSSEL Chereunes

Remarque du Jeudi 11 Juillet 2018.

(35) Je soussigné Wambergue André déclare transmettre à Monsieur le commissaire enquêteur un courrier de M^r FEBVRE Thierry demeurant 2 rue de Jennes 62140 CAUMONT.

[Signature]

(36) M. van Bentham, Antoine
1 rue de Chériennes
Fontaine l'Étalon

Je remet un courrier, une photo et un plan concernant le projet

[Signature]

(37) Mr REVILLION Mickaël et M^{lle} LIMANTOUR Sandrine
11 rue Sans Binot 62140 CHÉRIENNES

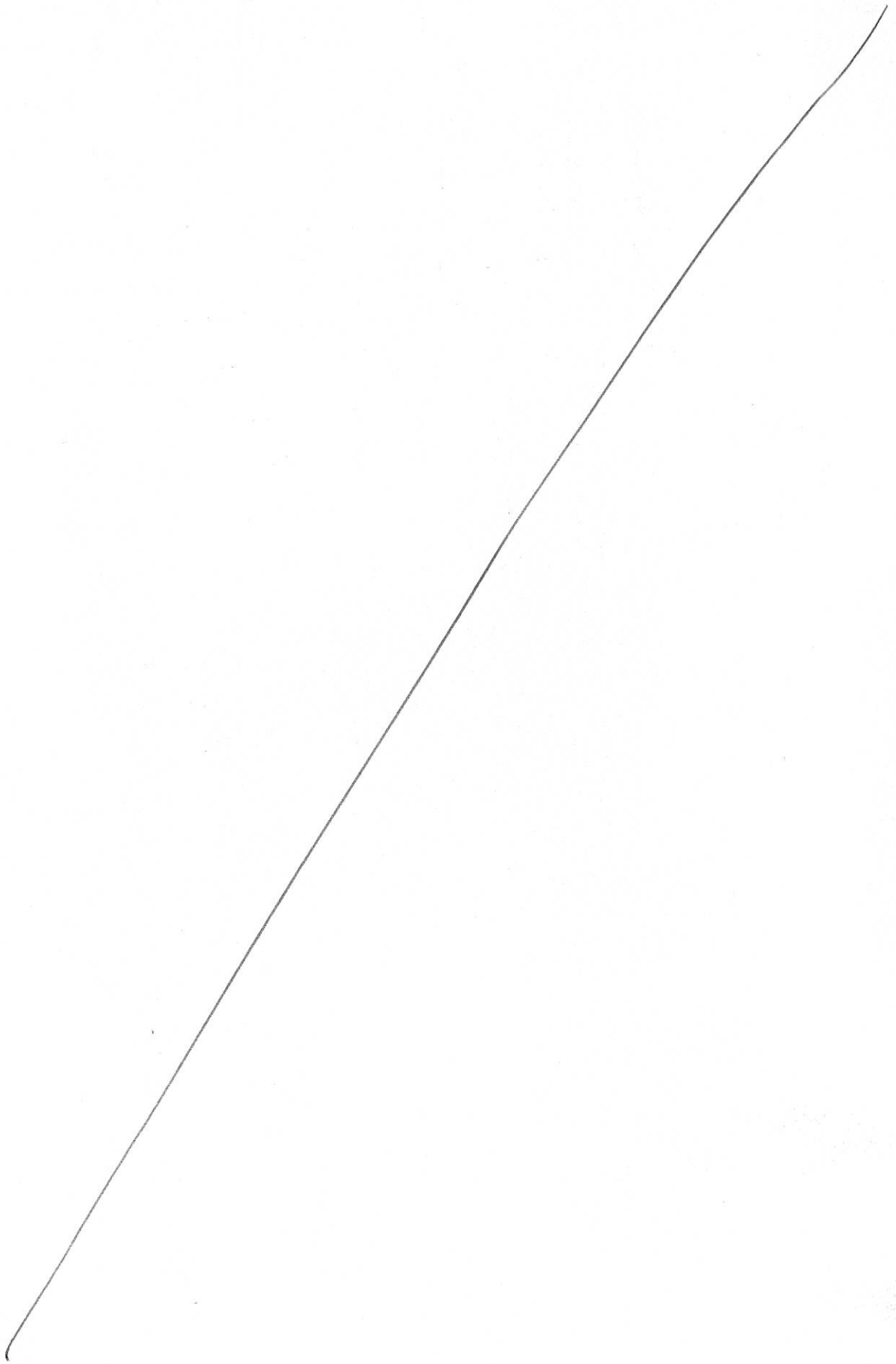
reconnaissons avoir connaissance du projet éolien, nous espérons que les nuisances sonores seront respectées par Boralex. Par ailleurs, deux éoliennes ne semblent trop proches des communes. D'autre part, dans un rayon de 10km, il n'y a pas d'éolienne

[Signature] *[Signature]*

(38) M. RANSON Jean-Pierre et M^{me} RANSON Thérèse
4 rue de Brailly 62140 LE QUECNOY en Artois.
Je suis contre le projet de parc éolien car il dénature le panorama du territoire.

[Signature] *[Signature]*

- 22- Courrier (2) de MASEZUS Paul 13 route de Ranch GENES. VERGUES
- 23- Courrier de Madame Hane. Cecile CREIER- Le Quersvoy en Arbois
- 24 - Courrier de Monsieur NOEL Jean-Marie Le Quersvoy. en. Arbois
- 25 - Courrier du 08.07.2018 de M. et M^{me} CLEWLEY et JUDRANS Cheriann
- 26 Courrier du 11.07.2018 de M^{me} et M^{me} BRIOIS. Cheriann
- 27 Courrier Non dater de Monsieur LEBEL Guy Cheriann
- 28 Courrier Non dater de Madame BREELLE Jacqueline Charvot
- 29 Courrier Non dater de Monsieur BREELLE Yves Charvot
- 30 Courrier du 3.07.2018 de Madame POLHART. Dubout Marie Cheriann
- 31 Courrier du 11.07.2018 de M^{me} POLHART Steliam et DIBEL Delfiane Charvot
- 32 Document n°1 Remis par M^{me} D'HAUTEFEUILLE Hantelle 13 pages
- 33 Document n°2 Remis par M^{me} CATHANT Collet Charvot d'Anne
- 34 Document n°3 Remis par M^{me} GRIQUE St Anstherthe (46 page)
- 35 Commentaire par Courrier électronique 1 : Aniba TUTTELL
- 36 " " " 2 : ESTHARUEL DECAIR
- 37 " " " 3 : Gerard LOREZI
- 38 " " " 4 : Jean PAYNE
- 39 " " " 5 : M^{me} et M^{me} POLIEN
- 40 " " " 6 : David et Sandra Dorho
- 41 " " " 7 : COMEZ VINCENT
- 42 " " " 8 : Rino et Anja. KLEINSTJENS
- 43 " " " 9 : A. d'HAUTEFEUILLE
- 44 " " " 10: A d'HAUTEFEUILLE
- 45 " " " 11: COMEZ VINCENT
- 46 " " " 12: GRIQUE
- 47 " " " 13: BELVAS Pierre Marie
- 48 " " " 14: Anne-Sophie DUMORTIER
- 49 " " " 15: Veronica JONES
- 50 " " " 16: M^{me} et M^{me} Dubout
- 51 " " " 17: Societe chasse LABROYE
- 52 " " " 18: SEILLIER
- 53 " " " 19: H MAILLARD
- 54 " " " 20: GJEAN OL



(39)

Je remets ce jour au JUILLET 2018,
un courrier au commissaire
enquêteur pour le projet éolien
à Chévennes

APRIS

(40)

Nadine Marie-Joséphine ROUSSEL
19 Rue Sans Brist 62140 Chévennes

Je remets ce jour au commissaire un rapport de
7 pages et 8 annexes sur le dossier.
Après étude approfondie de la totalité des
documents du dossier d'enquête et compte-tenu
des incertitudes, approximations, oublis (délibérés
ou non?), qui n'ont, je pense pas échappé
au services instructeurs de l'Etat je m'attache
de l'avis émis par le MRAE.

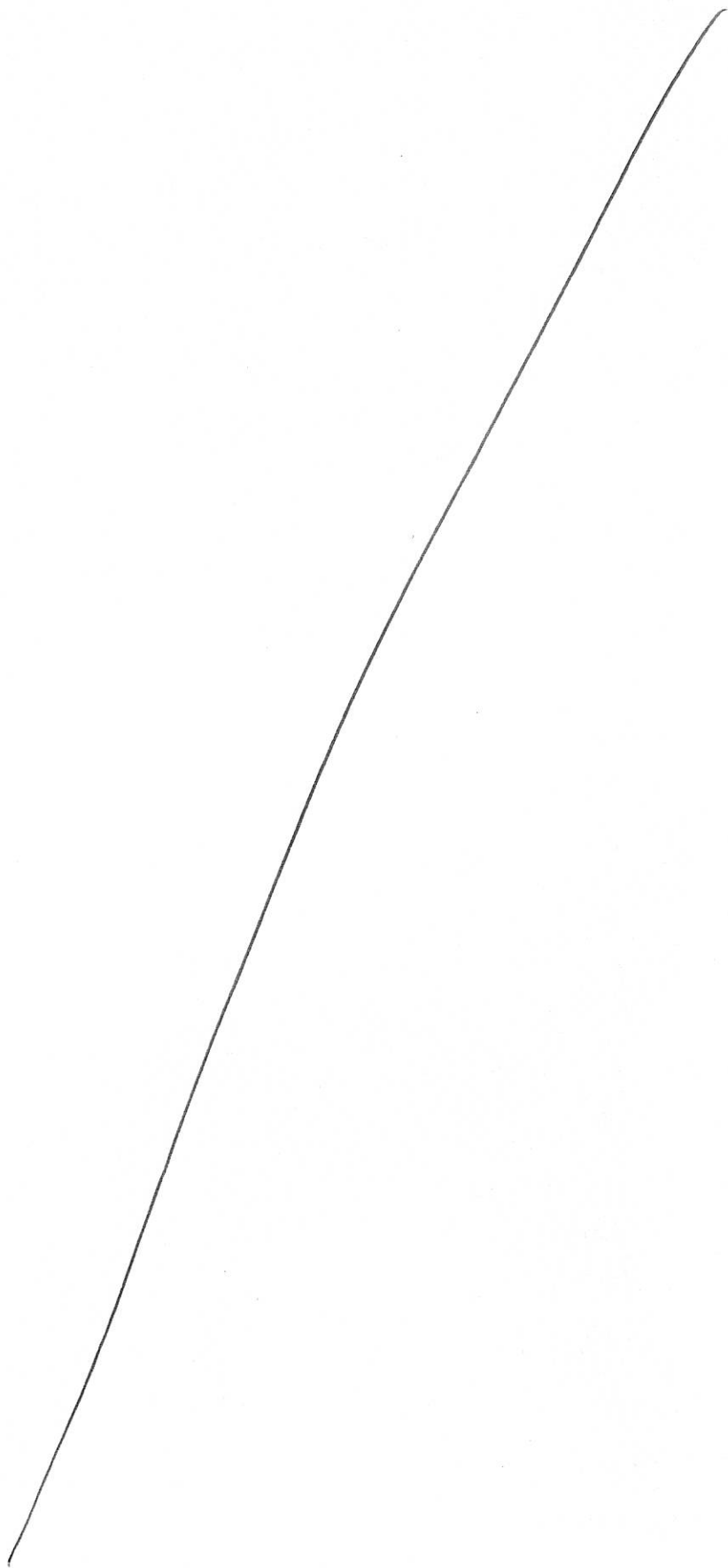
Je suis bien entendu contre ce projet de
parc éolien qui impactera non seulement
les paysages lointains (éoliennes situées au
point le plus haut du carton d'axe visible de Coin
en ais surtout les-centres-bourgs (Chévennes Rysamille,
et Hautville / Caumont) - effet de saturation
et encadrement et également impact sonore
(dépassement des seuils réglementaires en matière
d'urgence).

APRIS

(41)

Jansien Jacques Paul
13, Route de Berck
62390 Genes-Verquay.

remets 2 courrier au commissaire Enquêteur
concernant le Tourisme et le Vent



(12) Mme Marie Ceule GEIGER remet ce jour, le 11/07/2018 un
 dossier avec photographie (photomontage exécuté par
 nos sons, mon mari et moi même) prouvant l'impact visuel et
 acoustique du projet pour notre exploitation et notre habitation.
 Je vote contre.

[Signature]

(13) NIEL Jean-Marie 29 bis Rue d'Érambeaucourt - à
 Le Remy en Artois a remis ce jour un dossier de
 contestation, le 11/07/2018 - Fait par mon père -

Mme Geiger
[Signature]

(14) Belvas Daniel - Courmoult -
 Belvas Liliana épouse Belvas Daniel
 - Neu Hapel - Dominique Rognonville -
 Nous sommes contre le projet éolien de
 Courmoult pour les motifs suivants
 Les éoliennes défigurent nos paysages
 ruraux et en délistent fondamentalement le
 consommateur, elles affichent aussi des performances
 qui feraient élire à n'importe quel enseignant
 2. Doit faire beaucoup mieux >

Il faut que le vent atteigne au moins 10 km/h.
 pour permettre une production optimale
 Trop de vent ou pas assez ça ne sert à rien
 Voir la rentabilité personne ne peut répondre à
 cela? C'est donc une énergie aléatoire (voir
 celles de Courmoult sur l'axe Courmoult sur Courmoult >>
 Le Rapport n'est que pour la société Borealis
 le propriétaire et locataire de la parcelle
 que je révoque du GÉTON à la fin ???

Danger pour la biodiversité (oiseaux & chauves
souris.) Sur un site allemand il a été constaté
la disparition du venneau d'Europe. Le gibier
transporteur est aussi concerné. Les fonds
investis dans l'Éolien sont trop coûteux
Risque pour la santé

Pollution visuelle, bruit ondes. Les
centraux Sauvages et familiales ainsi que le
bataill (cheekers, chiens) sont sensibles aux
enpassons. Retirez les Éoliennes la ou
il y en a déjà et laissez nos territoires
Vieilles. Merci

~~Signature~~
Beh

Dominique Maillard

Signature

41) Contribution de 46 pages sous forme PDF
au CE

Xavier et Yves Grioche - 1^{er} Antibes. M. SPPEF

Signature

46) Monsieur et Madame BRIOIS Dominique Claudette
remettions en courriers datés du 09. Juin 2018
de la part de Mr et Mme Robert et Veronique Dewley
et de Mr et Mme Claire et Tony Ingrams qui ont une
propriété au 12 Rue du Hazoge à Chéris (62140)

Signature

47) Remis un courrier le 11 Juillet expliquant notre
 motivation relative contre ce projet. Positionné entre
 3 villages (Elliéenne - Caumont - Regnaucville)
 Eoliennes d'une hauteur minimum de 150 m
 à 500 m des habitations. Ceci est
 très fortes nuisances Sonores.
 ondes magnétiques
 mauvaise réception Télévision et autres
 destruction de la faune Sauvage
 migration des oiseaux et autres
 le passage des chauves souris
 la dévaluation de notre habitation
 ce projet est incompréhensible et irrationnel
 un non sens.
 Je dis non à ce projet Eolien

48) Lebel Guy 8 Rue des Capucins à Chérennes
 venu ce 11 juillet remettre un courrier
 motivant mon désaccord sur l'implantation
 du parc éolien -

49) LEROUX Patrick 5 Route de Tollent 62140 CAUMONT
 Après étude de photos, je constate l'immensité
 des mâts qui vont surplomber notre village.
 Ce projet divise la population d'un côté le monde
 agricole et d'autre part les riverains et autres
 D'autre part sans nous sommes sur un territoire
 saturé de mâts d'éoliennes.

(50) M^r Gery Pascal.

4 bis Rue de l'anne
62140 Regnaville

Après consultation du dossier.

Les problèmes constatés

- * Inutile car la France produit déjà un excédent d'électricité
- * Inutile car elles impacte les riverains.
- * Inutile car elle apporte des effets délétères sur la santé
- * Inutile car elles ont un impact sur la faune et la flore
- * Conséquences le bruit.
- * Conséquence elle ne sont pas esthétiques
- * Apporte une perturbation des ondes hertziennes de télévision
- * Une perte financière d'un bien
- * Une très gros impact sur la mortalité des oiseaux et des chauves-souris

Gery
H

(51) J. Claude et Béatrice Palmat

8 rue de Genes 62140 Courfontaine

Nous avons consulté le dossier et les photos montage, nous sommes fermement opposé à ce projet.

Notre jolie région est déjà assz défigurée par ces monstres de Fer. Pourquoi veut on

(53) Olivier Jansseune habitant à estrées les Crècy
10 rue d'en Haut.

j'ai pris connaissance du dossier et je suis
pour les énergies renouvelables et favorable au
projet hélien de chériennes, caumont

~~Jansseune~~

(54) gregory Bodet habitant à Hesdin 1 Rue
Henri Calteau

j'ai pris connaissance du dossier et je suis
contre car je suis chasseur
l'aspect visuel sera nul, la nuisance
sonores, les voies migratrices vont
changer les espèces diurnes ce font
tuer par les palmes, la flore, les oiseaux
de passages la nuit sont dérangés ~~Bodet~~

Remarque effectuée de 18h30 à 18h30

Remarque avancée en raison d'intervenants.

25 personnes se sont présentées : 20 observateurs / 5 témoins

14 courriers remis.

1 document de 46 pages remis

Aucun incident Ambiance sereine

encercla nos petits villages si tranquilles
 On parle d'une énergie propre mais on nous
 pollue visuellement et certaines études
 prouvent également qu'il y a des nuisances
 sonores, un impact sur la santé et une
 menace pour la faune et la flore
 le rentabilité des éoliennes n'est à prouver
 car elles produisent très peu par rapport
 à nos besoins, par contre elles augmentent
 nos taxes sur la facture EDF.

Pourquoi continuer dans cette optique
 alors que d'autres pays ont abandonné
 la seule motivation ne serait elle pas
 financière !!!

Et quel héritage allons nous transmettre
 à nos enfants : Des millions de
 tonnes de Béton et d'Acier !!!

~~Herman~~ ~~[Signature]~~

(52) Yves et Jacqueline BREELLE
 7 rue du Pent 62140 EMBURNT

Mon mari et moi avons remis ce
 jour (11 juillet 2018) chacun une
 lettre au commissaire enquêteur
 exposant notre position vis à vis
 de l'implantation des éoliennes
 Chérennes - Caumont -

Yves Breille

Le présent registre ainsi que les Courcier et. pièces
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont ^{refus} adressés par mes soins, le Poir Home
à M.^{me} JANCOISSE Jean Cam

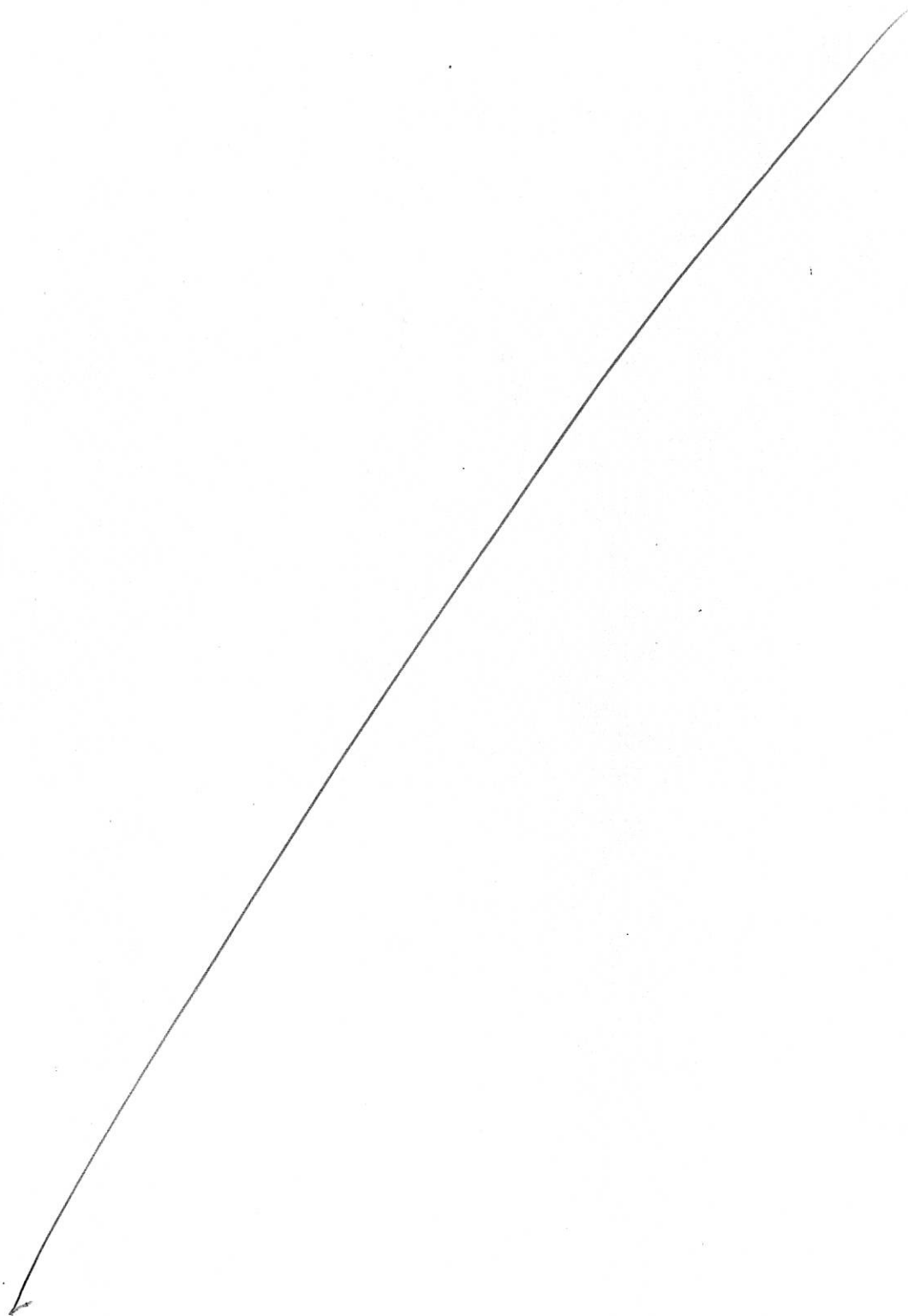
(Voir mention de clôture en page 16)



CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

~~Area containing horizontal lines for conclusions, crossed out with a diagonal line.~~

~~8~~



Handwritten text or markings on the right edge of the page.

Handwritten text or markings on the right edge of the page.

